

Histoire et Archéologie spadoises.

Musée de la Ville d'Eaux Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Le Pouhon à Spa - 1817
Gl. de Howen
(Coll. Musée de la Ville d'Eaux, Spa)

Mars 1984

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77B

4880 SPA

-1-

10me année

MARS 1984

BULLETIN n° 37

S O M M A I R E

Assemblée générale 1984. Convocation		3
Conférence de Mr Paul BERTHOLMT. Invitation		4
Un Bobelin de 1790: Félix de LANNOY	Alexis DOMS	7
Victor HUGO et Spa (suite)	Guy PEETERS	11
Pasquilles wallonnes de Theux au XVIIe s.	Raymond MANHEIMS	26
Le Perron de Sart	Michel CARMANNE	34
Les arbres remarquables du massif forestier au Nord de Spa	Louis PIRONET	40
Les Baux de Spa. Quatre siècles d'exporta- tions fêtés. Introduction	Léon-Maurice CRISMER	44

Les auteurs conservent la responsabilité des articles insérés.

NOS NOUVEAUX MEMBRES.

Mme Adèle Bateux	Spa	Mr Jean-Marie Mels	Spa
Mr Victor Capron	Bruxelles	Mme Jean-Marie Mels	Spa
Mr Roland Caro	Spa	Mme Henrienne van Zurpele	Bruxelles
Mme Roland Caro	Spa	Mr José Wilkin	Sart
Mme Thérèse Collette	Spa	Mme José Wilkin	Sart
Mr Herman Craenen	Winksele	Liste arrêtée au 2 février 1984	
Mlle Anne Leyh	C.H.Gd Saconnet		

oooooooooooooooooooo

COTISATION pour 1984.

Le montant de la cotisation est porté à 400 francs pour l'année 1984. Les impératifs de l'équilibre financier de notre association nous contraignent à cette augmentation.

Nous sommes convaincus que nos lecteurs et amis nous comprendront car ils savent combien tout augmente, y compris les tarifs postaux.

PAYEMENT DES COTISATIONS.

Centre de Spa: Au moment de la sortie du bulletin, nos délégués seront probablement déjà passés chez les membres habitant le centre de la ville pour la collecte des cotisations.

Pour ceux de la périphérie de Spa comme pour ceux demeurant à l'extérieur, ils sont priés d'utiliser la formule de virement jointe au présent bulletin. N'oubliez pas: 400 francs!

La cotisation donne droit aux quatre bulletins trimestriels de l'année ainsi qu'à l'entrée gratuite des membres au Musée de la Ville.

oooooooooooooooooooo

EDITEUR RESPONSABLE: Histoire et Archéologie Spadoises. A.S.B.L.

Rédaction: Raymond Manheims, Av. Léopold II, 9. Tél.: (087) 77.13.06 à Spa

Secrétariat: Maurice et Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai 8. Tél.: (087)

77.I7.68 à 4880 Spa.

Tirage du bulletin: 700 exemplaires. Tous les trimestres.

Suite de la rubrique administrative: page 5.

oooooooooooooooooooo

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid 77 B

Spa, le 1er mars 1984

4880 SPA

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale statutaire de notre association qui se tiendra le jeudi 15 mars 1984 à vingt heures à notre siège social au Musée de la Ville d'Eaux.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du Président.
2. Rapport du Secrétaire.
3. Rapport du Trésorier.
4. Désignation des vérificateurs aux comptes et approbation de ces derniers.
5. Fixation de la cotisation pour l'année 1984.
6. Divers.

Le soir de l'assemblée générale vous sera présentée une petite exposition temporaire de journaux qu'aura bien voulu rassembler pour nous Monsieur Jean Toussaint, Bibliothécaire du Fonds Albin Body, concernant les manifestations automobiles d'avant 1914.

Sera toujours visible à cette date à l'étage du Musée, l'exposition sur les Eaux de Spa.

Nous serions heureux de votre présence et nous vous prions d'agréer, cher Membre, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le conseil d'administration,

Maurice RAMAËKERS

Secrétaire.

(suite de la page 2)

Illustration de couverture du bulletin pour 1984.

Avec son numéro de mars, notre association entame la 10^{me} année de sa publication. A cette occasion, le conseil d'administration a cru bon d'arrêter son choix sur une image particulièrement belle reproduite en quadrichromie sur la couverture. Elle représente le Pouhon et la rue du Marché en 1818.

La même gravure, aux dimensions identiques d'image, mais sur un papier de qualité et de format plus grand (35 x 25 cm) permettant un encadrement très présentable sera mis en vente au modique prix de 100 francs, au comptoir du Musée dès la réouverture du 17 mars et, en avant-première, à ceux qui voudront bien assister le 15 mars, à l'assemblée générale. L'expédition par Poste aurait exigé un rouleau qui, ajouté au port, aurait dépassé la valeur de la gravure. Nous devons y renoncer.

Le dessin original, offert au Musée par Madame Peltzer de Clermont, n'a, à notre connaissance JAMAIS été publié en couleur. Son auteur, Antoine de Howen, est né à Mittau en Lithuanie en 1774; il est décédé en Hollande en 1848. L'auteur a suivi une carrière mouvementée, comme lieutenant au service du Tsar de Russie, comme-colonel dans les armées françaises, où il a servi dans plusieurs campagnes de Napoléon, puis, avec le grade de général, au service de Guillaume premier des Pays-Bas.

C'est au nom de ce dernier qu'il gouverna la province de Namur de 1816 à 1830. A cette époque, il est descendu au moins une fois à Spa, en juillet 1818; il était descendu à l'hôtel de Flandre (Place A. Salée).

Artiste au talent très sûr, le général de Howen a exécuté quelques dessins de Spa. Celui de notre choix est un des seuls à être signé. Il est aussi l'auteur d'innombrables oeuvres particulièrement namuroises et cela laisse supposer qu'il disposait de sérieux loisirs !

Les renseignements ici reproduits sont dus à l'amabilité de notre vice-président Monsieur Georges E. Jacob.

oooooooooooooooooooo

Illustration de la carte de membre.

Comme le mentionne la carte de membre, l'illustration représente une des deux grilles d'accès à l'église de la paroisse de Spa comme elle a été vue par une artiste anglaise au nom incertain, en 1822. On doit à cette artiste plusieurs oeuvres très finement réalisées de Spa et de ses environs.

Il est peut-être utile de signaler que l'ancienne église démolie en 1883 possédait un mur d'enclos et deux issues dotées de grilles. La première, motif du dessin aux coloris subtils que le noir et blanc ne reproduit pas, se trouve actuellement entre l'église et la cure. La seconde située à l'origine au bas de la rue Schaltin a été transférée au bas du cimetière auquel elle donne l'accès par le bas.

Nous parions que peu de personnes ont remarqué la beauté de ces ferronneries méritant d'être classées parmi les rares témoins privilégiés du passé spadois encore debout.

oooooooooooooooooooo

Guillaume II; son départ de Spa en novembre 1918.

Point final(?) sous forme d'anecdote.

En écho à l'article paru en décembre sous ce titre, un de nos membres, Monsieur le Conseiller Jean Tisquen nous fait part d'un souvenir personnel. Le détail anecdotique mérite qu'on s'y arrête.

En 1926 ou 1927, l'élève Jean Tisquen du Collège Saint Servais à Liège accompagnait le R.P. O.Kelly s.j. qui s'était beaucoup occupé de la restauration de la Chapelle de la Tombe, dans le pays de Bolland. A l'occasion d'un passage par cette chapelle, ils s'étaient rendus tous deux au château d'Eysden dans le Limbourg hollandais et non loin de la frontière.

Le maître de séance était le comte de Geloës et l'épouse, d'origine belge, était née comtesse d'Oultremont. Celle-ci avait fait asseoir le jeune Jean Tisquen dans un certain fauteuil et lui fit part que ce fauteuil avait déjà servi à Guillaume II. Effectivement, le comte de Geloës, Chambellan de la Reine des Pays-Bas, avait été chargé par la souveraine de recevoir l'empereur déchu en attendant la poursuite de son voyage vers l'exil.

Le Conseiller termine en disant que, levé de son siège, il n'en avait conservé aucune impression !

UN BOBELIN DE 1790 ; FELIX DE LANNOY.
=====

La "Liste n°15 des Seigneurs et Dames venus aux Eaux Minérales de Spa, l'an 1790" indique que, pendant la semaine du 4 au 10 août, "Monsieur le comte Félix de Lannoy de Clervaux, avec Madame la Comtesse son Epouse, Messieurs ses Fils et Mesdemoiselles ses Filles" sont descendus à l'Hôtel de Prusse, rue d'Entre-les-Ponts. La même semaine s'étaient installés au même hôtel la comtesse de Berlo, chanoinesse de Nivelles et l'abbé De huy¹. Cet immeuble, sis au quartier du Marché, n° 187, était tenu par la famille Talbot².

Félix de Lannoy était né à Liège le 3 février 1757. Ses parents, Adrien-Jean-Baptiste de Lannoy et Constance de Wignacourt y possédaient un hôtel sur la place Verte; ils étaient aussi Seigneurs de Bolland. Le 22 avril 1782, Félix épousa Marie-Ferdinande, comtesse de Berlo qui lui donna plusieurs enfants dont deux jumeaux, Léopold et Adrien, et une fille, Ferdinande. Membre comme son père de l'Etat Noble de Liège, le jeune comte siégeait au Tribunal des XXII; à titre de Seigneur de Bolland, il était sous la dépendance des Pays-Bas. Situation assez ambiguë que la sienne...

Il n'approuva pas la politique suivie par le prince-évêque Hoensbroeck. Le 17 août 1789, il accepte le commandement d'une compagnie de cavalerie créée par le Conseil de la Cité de Liège. Dès le 8 octobre, de Lannoy, Colonel des Gardes Patriotiques à Cheval, donnait sa démission. Il expliquera sa décision plus tard en disant : "Je n'ai jamais eu d'autre règle que la conservation de l'ordre, de la tranquillité et des propriétés...N'ayant pu remplir entièrement le but désiré, je m'en étais démis..."³. Il semble que Félix de Lannoy ait voulu trouver la paix sur la terre de Bolland.

Hélas pour lui ! Au pays de Herve, l'année 1790 est marquée par un climat d'insécurité. Cette partie du duché de Limbourg était occupée par des volontaires brabançons chargés de surveiller

ler tant la frontière vers l'Empire qu'une population dont la majorité n'était pas acquise aux idées révolutionnaires. C'est ce dont voulut profiter le capitaine d'Aspre, commandant un petit corps de troupes autrichiennes. Parti de la région de Sprimont, il vient surprendre, le 2 août, 600 Brabançons tant d'infanterie que de cavalerie campés à Olne. Il les disperse puis, le lendemain, à la demande des Herviens, il "libère" leur ville. Par malheur, les Patriotes vaincus réapparaissent le 7 au nombre d'environ deux mille... La rencontre eut lieu près de Soumagne et vit la défaite des Impériaux et Herviens dont la ville fut sauvagement mise à sac. Après ce pillage, les Brabançons s'étaient établis à Battice et aux environs. Le 9 août, le baron de Fraye de Schiplaeken, commandant des troupes Belges, convoqua les membres des Etats du Limbourg à s'assembler le 10 août à Battice, sous peine d'envoyer sa troupe chez ceux qui ne s'y rendront pas pour briser leurs châteaux et maisons. Mais un retour offensif des Impériaux amena les troupes Brabançonnnes à décamper en toute hâte à l'aube du 13 août. Ainsi les Autrichiens occuperont le duché de Limbourg jusqu'au retour des archiducs à Bruxelles et du prince-évêque à Liège⁴.

Le comte de Lannoy avait défendu à ses paysans de s'engager comme volontaire au secours des Impériaux quand le capitaine d'Aspre défendait Herve. Pour le punir, le château de Bolland sera désigné pour servir d'hôpital à l'armée autrichienne. Cette décision fut loin de plaire au comte mais il dut bien s'y résigner⁵.

On le voit, le calme et la paix ne régnaient pas au pays de Herve au début du mois d'août de 1790. Cette insécurité aura vraisemblablement incité Félix de Lannoy à gagner Spa : la réputation de sûreté de la ville d'eaux n'était plus à faire. Il nous semble que le comte et sa famille ont résidé à Spa pendant 39 jours⁶. La saison n'était pas brillante, si l'on en croit Antoine Houyon et la "Note de la Municipalité" qui conclut la "Liste des Seigneurs et Dames" de l'année 1790⁷.

PAR PERMISSION DU MAGISTRAT.

LISTE DES SEIGNEURS ET DAMES
VENUS AUX EAUX MINÉRALES DE SPA, EN 1790.

DU 4 AU 10 AOUST.

258 Personnes, (transport.)

- 2 {  Monsieur KUSTER, Secrétaire de Légation de
S. M. Prussienne :
Monsieur BISLINGER, Conseiller de S. A. S.
Elect. Palatine :
au Duc de Valois, grand'place.
- 1 { Monsieur STONOR, Gentilhomme Anglois :
à l'Hôtel de Flandre, rue du Vaux-Hall.
- 4 { Monsieur MARTIN, Gentilhomme Anglois, avec Madame
son Epouse :
Monsieur ALDERSBY, Gentilhomme Anglois, avec Ma-
dame son Epouse :
à l'Hôtel de Flandre, rue du Vaux-Hall.
- 9 { Monsieur le Comte FELIX de LANNOY de CLERVAUX,
avec Madame la Comtesse son Epouse, Messieurs ses
Fils & Mesdemoiselles ses Filles :
Madame la Comtesse de BERLO, Chanoinesse de Nivelles :
Monsieur l'Abbé DEHUY :
à l'Hôtel de Prusse, rue d'entre-les-ponts.
- 5 { Monsieur PROVOST, avec les Demoiselles ses Sœurs :
Monsieur LIMBLETTE, de Bruxelles :
au Cerf, grand'place.

279 Personnes.

De retour dans ses terres, le comte a voulu établir un état de la "Dépense de son voyage de Spa". Le bilan n'est pas complet : Félix de Lannoy n'y a pas repris certaines notes annexes. Tel quel cependant il est intéressant car il constitue un témoignage détaillé sur la vie réelle d'un bobelin riche mais économe.

Déjà l'auteur des "Amusemens des eaux de Spa" s'était efforcé d'établir un compte particulier de ce qu'un homme et son valet pouvaient dépenser chaque jour à Spa en y suivant le train de vie ordinaire :

Chaque jour pour le logis, 2 escalins 1/2 soit en patars:	25
Pour le dîner, 3 escalins par tête, soit	30
Pour le souper, 2 escalin 1/2, soit	25
Une bouteille de vin qui s'y vend 3 escalins, soit	30
Nourriture du valet, 2 escalins, soit	20
Logis du valet, 1/2 escalin, soit	5
Pour les voitures, 3 escalins, soit	30
	<hr/>
Total en patars	165

Total en Florins Brabant : 8 Florins 5 Patars

Le vin est compté au plus bas prix et une seule bouteille est consommée par jour alors que beaucoup en boivent davantage. On n'a pas compté la nourriture des chevaux ni l'extraordinaire (la comédie, les emplettes, étuis, cannes, cadeaux, bagues, colliers, les médecines, l'argent donné aux femmes aux fontaines, les honoraires médicaux et le blanchissage)⁸.

Le relevé qu'on vient de lire reste fort général. Par contre, celui du Comte de Lannoy révèle bien des détails concrets de la vie quotidienne à Spa. Nous les retranscrivons en caractère majuscules en y ajoutant, en minuscules quelques explications de mots ou des commentaires sur les usages du temps. Les prix sont exprimés en florins Brabant; le florin était subdivisé en 20 patars, le patar en 4 liards. Un escalin ou esquelin vaut 10 patars ou un demi florin.

A. DOMS (à suivre)

NOTES.

- 1) Le titre complet est "Liste des Seigneurs et Dames venues aux Eaux Minérales de Spa, recueillies par ordre du Magistrat et sous sa sauvegarde spéciale". A Spa, de l'imprimerie de Badon et Nossent, libraires et imprimeurs du Magistrat, rue de l'Assemblée - Fonds Albin Body 398/2306.
- 2) Albin Body : "Les rues et les enseignes de Spa", in Spa, Histoire et Bibliographie, tome 3. Liège. Les Imprimeurs réunis, 1902. p.119-120.
- 3) A. de Ryckel : "Histoire de la seigneurie libre de Bolland", in Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, tome XXII, Liège, 1930, pp131 et 132, 136-138.
- 4) A. Minder : "Le Duché de Limbourg et la Révolution brabançonne", Pepinster H. Thoumsin, 1946, pp 132-138.
- 5) A. de Ryckel : op.cit. p.133
- 6) Les pourboires (dringelt) remis en fin de séjour aux chasseur, maréchal, cuisinier, domestiques (voir en finale du relevé) sont des multiples de 39. Le comte nous a paru donner un demi ou un escalin par jour selon les services rendus.
- 7)"Il n'est venu que peu d'étrangers; tant à raison des brouilles du pays que par rapport aux Brabançons qui étaient en guerre avec les Limbourgeois nos voisins, et les Impériaux. Il y a eu fort peu de maisons louées". (A. Body : Un Chroniqueur Spadois (Antoine Houyon), in Spa - Histoire et Bibliographie, tome I, Liège, Les Imprimeurs réunis, 1888 - pp 133-134.- "Depuis près de 30 ans que les Saisons de Spa, augmentant de plus en plus, ont très peu varié dans leur splendeur, celle de 1790 a été, sans contredit, la plus extraordinaire, en ce qu'elle a diminué d'une moitié, à peu près, de celles précédentes..." Note de la Municipalité en conclusion des "Listes de Seigneurs et Dames..." de l'année 1790.
- 8)"Amusemens des eaux de Spa", seconde édition, tome II, Amsterdam, Pierre Mortier, 1735, pp 279-280.

=====

VICTOR HUGO ET SPA ;(suite)

=====

1865 : LES PETITS CHAPEAUX DANS L'ALLEE DE SEPT-HEURES.

Le 28 juin 1865, Victor Hugo quitte Guernesey pour la Belgique via Londres. Il est à Bruxelles le 4 juillet où il va négocier avec Lacroix et Verboehoven un contrat pour l'édition des "Travailleurs de la Mer" et des "Chansons des Rues et des Bois". L'affaire est conclue le 23 juillet.

Un mois plus tard, le 22 août, le poète entreprend son dernier grand voyage à travers l'Ardenne belge et l'Allemagne thénane. Cette fois encore, c'est de Dinant qu'il part, en compagnie de ses fils, de Juliette Drouet et de Gustave Frédéric, le critique de l'"Indépendance belge" qui avait déjà participé - nous l'avons vu - au voyage de 1861 et qui avait rendu compte du banquet des "Misérables" en 1862. Ce dernier va rédiger pour son journal un feuilleton ("Les lettres d'un Flâneur") qui rapporte maints détails sur ce périple de 1500 kilomètres. (50)

Le choix du moyen de transport, la voiture et non le train, révèle déjà l'esprit de l'équipé : "Pensez, dit Frédéric, que notre fantaisie seule a le droit de nous diriger, que nous pouvons pousser toutes les pointes qui nous seront agréables, que nous pouvons nous arrêter et flâner à loisir." M. de Hauteville (c'est le pseudonyme transparent, que Frédéric utilise pour désigner le poète) n'est pas un compagnon morose : dans un langage très peu académique, son esprit et son enjouement permanent se donnent libre cours. L'auteur des "Chansons des Rues et des Bois" a mis "Pégase au vert"; il est en vacances. De temps à autre, il griffonne sur un carnet : tantôt ce sont des ébauches de poèmes (ils figureront dans les "Chansons" ou dans "Toute la Lyre"), tantôt des dessins caricaturaux représentant le faciès des individus bizarres qu'il rencontre. (51) A la page 16 du carnet, il réporte jour après jour, sous une nouvelle tête monstrueuse, la date et le nom de l'étape.

Le 22 août, les voyageurs ont atteint Rochefort qui n'est qu'à 25 kilomètres du point de départ. Le 23 août, Victor Hugo note : "Partis pour Spa à 5 heures." (52) Quatre-vingts kilomètres en voiture supposaient un départ très matinal. A cause de Charles Hugo, un peu paresseux, dit Frédéric, nous sommes partis en retard, et... c'est heureux, sans quoi nous aurions été victimes de la tornade qui, peu avant notre passage sur la route du château de Fanson et d'Aywaille, a renversé de nombreux arbres. Dans l'après-midi, la voiture stoppe devant "Le Lion Noir" à Spa. L'hôtelière, Madame Nagant, à qui ils ne sont pas inconnus, fait porter leur nom sur le registre des Etrangers :

HUGO F., homme de lettres à Bruxelles	1
HUGO F., homme de lettres à Bruxelles	1
HUGO G., homme de lettres à Bruxelles	1
HUGO V., homme de lettres à Paris	1
Mme. DROUET, rentière à Paris	1

Outre une erreur dans les initiales des prénoms (Charles Hugo n'apparaît pas), on relèvera que Frédéric est inscrit sous le nom de Hugo Gustave. Une facétie du journaliste, à n'en pas douter. Les cinq voyageurs disent leur intention de repartir le 26 août au matin pour l'Allemagne.

Le 24 août, Victor Hugo inscrit l'étape de Spa dans son carnet de voyage : "Spa, 24 août" (le chiffre 24 surcharge 23, initialement tracé). Au-dessus de cette indication, un dessin peu lisible, tant l'esquisse est noircie de crayon : il représente un homme de profil, la tête ridiculement couverte d'un mouchoir, ornée d'une moustache et d'une barbe qui se fondent dans un immense col noir.

Anecdote plus intéressante révélée par "Choses vues" : "Rencontré Crémieux que je n'avais pas vu depuis le 1er décembre 1851, et qui m'avait ce soir-là reconduit chez moi. J'avais Crémieux sous un bras et Jérôme Napoléon sous l'autre." (54).



Charles (à gauche) et François-Victor Hugo (à droite)

L'avocat Adolphe Crémieux avait été le Ministre de la Justice du Gouvernement Provisoire de 1848. A partir de juin 1848 jusqu'au 2 décembre 1851, il avait siégé dans les Assemblées Constituante et Législative. Favorable à la candidature de Louis Bonaparte, il s'était détaché ensuite du Prince-Président, et le 2 décembre, il s'était retrouvé parmi les Députés incarcérés. Un itinéraire semblable à celui d'Hugo, moins l'exil. Sous l'Empire, Hugo le chargera plusieurs fois de la défense de ses droits d'auteur en France. La laideur de Crémieux était telle que même ses amis n'ont pas manqué de la souligner avec un humour féroce. On connaît le dessin de Daumier. Hugo, dans "Toute la Lyre" (V, viii, "Ma Chambre"), termine un de ses poèmes sur cette pointe souriante:

"Les dragons, les magots et ces démons chinois
Fort laids, mais pétillants de malice et de flamme,
(Qui) doivent ressembler aux rêves d'une femme
Amoureuse de vous, ô mon ami Crémieux !"

Nul doute qu'ils aient évoqué à Spa leur vieille amitié, leurs souvenirs depuis ce jour lointain de leur séparation et la situation politique à Paris où vivait Crémieux.

Frédéric complète la relation de ces journées dans la station thermale par un récit plein de gouaillerie. "Nous sommes à Spa, au moment où il bat son plein. Bals, concerts, promenades, et le reste. Nous en prenons ce qu'on peut en prendre en vingt-quatre heures. Modérément. Nos plaisirs spadois se composent d'un peu de musique, de quelques tours dans l'allée de Sept-heures, et de la contemplation de nombreux petits chapeaux. Il y a de jolies figures sous quelques-uns de ces chapeaux-là, les unes enfarinées, - et je suis comme le rat de la fable; les blocs enfarinés ne me disent rien qui vaille; les autres fraîches et simples." Victor Hugo préfère aussi, sans nul doute, les "beautés" naturelles aux artificieuses : les "Chansons des Rues et des Bois", qu'il revoit et achève, les répètent sans cesse. Et il les regarde, le poète sexagénaire, les filles et les femmes qui déambulent là sans autre but que d'être remarquées ! Spa est

la station estivale à la mode, - une sorte de vitrine où il est de bon ton de se montrer. Elles allèguent, bien sûr, qu'elles y viennent pour se refaire une santé, comme d'aucunes, aujourd'hui, disent qu'elles vont à Saint-Tropez pour y prendre des bains de mer et de soleil. Frédéric poursuit, ironique : "Ce qui prouve la vertu des eaux de toutes les villes de bains, c'est l'air de santé, c'est l'éclat qu'on y voit à toutes les femmes. Puisqu'elles sont venues là, c'est qu'elles étaient malades, - ce ne sont pas les femmes qui se laissent guider uniquement par leur caprice et leur plaisir; - et puisqu'elles sont bien portantes, c'est que les eaux sont merveilleuses. Je propose ce raisonnement irréfutable à tous les médecins, administrateurs, régisseurs et entrepreneurs de Spa, de Hombourg, d'Ems, de Wiesbaden et de Baden." Quant aux "pièges à bourses" de la Redoute qui retiennent souvent les Bobelins, il est douteux qu'ils aient attiré Victor Hugo. "Vous voulez savoir si nous avons joué, interroge Frédéric ? D'abord, nous avons avec nous un adversaire irréconciliable du jeu et des maisons de jeu. M. de Hauteville ne veut rien entendre au zéro rouge et au refait de trente et un." Charles Hugo, par contre, n'a pu résister à sa passion immodérée pour le tapis vert.

A propos de ce séjour, "L'Echo des Fontaines" du dimanche 3 septembre 1865, laissant les lecteurs sur leur faim, mentionnera laconiquement : "M. Victor Hugo, l'illustre piète, accompagné de ses deux fils, Charles et Victor Hugo, en tournée dans l'Ardenne, est venu à Spa, cette semaine, et y a séjourné deux ou trois jours."

Fin octobre 1865, Victor Hugo reprendra le chemin de Guernesey. Le 17 de ce mois, il avait assisté, à Bruxelles, au mariage de son fils Charles (38 ans) avec la toute jeune Parisienne Alice Lehaene (18 ans 1/2); Gustave Frédéric était le témoin de son ami. Le 25 octobre, "Les Chansons des Rues et des Bois" avaient paru.

Au début des mois de septembre 1866 et 1867, la "Liste Officielle des Etrangers à Spa" renseigne la présence de Charles et d'Alice, ainsi que celle de François-Victor, à l'Hôtel des Pays-Bas, rue du Marché. A ces deux moments, Victor Hugo séjourne à Chaudfontaine avec son épouse et avec Juliette Drouet qui, admise pour la première fois dans l'intimité du couple, leur fait la lecture (55). Le 7 septembre 1867, le poète note dans "Choses vues" : "(François)-Victor est à Spa. Incident Liévenne." (56) Propos sybillins.

A Paris en 1853, François-Victor, âgé alors de 25 ans, était tombé amoureux d'une jolie actrice des Variétés, Anaïs Liévénnes, et il songeait à l'épouser. Son père lui avait conseillé de mettre d'abord l'amour d'Anaïs à l'épreuve : qu'elle accepte de renoncer au théâtre et de vivre seulement du maigre argent que François-Victor gagnerait avec sa plume. De son côté, Jules Janin, à la demande d'Hugo, avait chapitré François-Victor et lui avait conseillé de rejoindre son père à Jersey au plus tôt. Anaïs avait accompagné son "fiancé" à Jersey où la famille du Proscrit lui avait officiellement offert de "partager le pain noir de l'exil", mais -de son propre aveu- elle se sentit "trop faible pour accomplir cet adieu au monde léger et pour entrer dans un monde si sérieux". Après la rupture, Anaïs retourna à Paris. Accablée de dettes, son mobilier mis à l'encan, elle gagna Varsovie pour être à l'abri des huissiers. C'est de là qu'elle écrivit à Jules Danin pour qu'il intercède en sa faveur auprès de son ami le Prince Demidoff, grand protecteur des théâtreuses. (57) Anaïs s'était-elle de nouveau signalée en 1867 ? Etait-elle à Spa ? Aucun document ne donne de réponse.

1868 : HENRI ROCHEFORT ET "LA LANTERNE".

Durant ces années 1860-1867 que nous avons parcourues en nous préoccupant quasi exclusivement des contacts du poète avec Spa, Victor Hugo se retire de plus en plus dans le travail littéraire et intervient de moins en moins dans le débat politique du temps. Ne pas oublier, bien sûr, l'immense succès des "Misérables"

et du "retentissant" banquet qui en a salué l'avènement en 1862. Mais, si cette oeuvre condamnait le système social, et son complice, l'appareil répressif, si elle appelait par là une "révolution" ou une réforme radicale, elle était d'une manière bien différente de "Napoléon le Petit". L'exilé (volontaire depuis 1859) n'entendait pas mêler sa voix à celle des partis d'opposition à l'Empire. Silence total de sa part lors des élections législatives de 1863. Il situait son combat pour la Liberté, la Fraternité, la Justice et la Paix à d'autres altitudes.

Des craintes et des doutes l'assaillaient aussi. Crainte de mourir en exil et dans l'isolement (seule, Juliette Drouet consent encore à partager le séjour de Guernesey). Hugo se sent vieillir : "10 septembre 1866. Bruxelles - Minuit. Une femme, jeune, m'a arrêté dans la rue de Ligne sous un réverbère et m'a dit : "Vous ressemblez à Victor Hugo; on dit qu'il est mort." (58) Doute quant à sa trajectoire, à son audience auprès des nouvelles générations : "Est-ce nous qui nous sommes trompés? Est-ce que ce sont des rêves? Est-ce que l'utopie mérite en effet l'insolent sourire des imbéciles et des égoïstes? (...) Jeunes gens d'aujourd'hui, réfléchissez avant de dire que c'est nous qui sommes les vieux. Vous pourriez bien vous tromper. Nous sommes la jeunesse du siècle : vous en êtes la vieillesse." (59).

En 1867, à l'occasion de l'Exposition Universelle, il préface "Paris-Guide" : cela apparaît comme une sorte de déclaration de coexistence pacifique avec l'Empire. Napoléon III, de son côté, fait un geste : Hernani est repris à Paris et connaît 71 représentations triomphales. Le poète des "Châtiments" et l'homme du 2 décembre semblent avoir mis bas les armes. (60)

Mais l'attitude et le moral de Victor Hugo vont changer progressivement du tout au tout sous l'influence de deux facteurs : la marche des événements en France et la profonde amitié qui le liera, lui et ses fils, à Henri Rochefort à partir d'août 1868.



Place Royale.

CATALOGUE
OF
BRUCH-MARECHAL'S.

ENGLISH
CIRCULATING LIBRARY.

Place Royale à Spa.
near the *Café de Paris.*

1861



LANTERNE
par
Henri Rochefort

PRIX: 40 Cent^{es}
BUREAUX:
3, rue Rossini & rue Coq Héron, 5.
PARIS.

L'aigle impérial, en effet, bat de l'aile. La prépondérance française en Europe est sérieusement compromise par ses échecs militaires (au Mexique) et surtout par ses humiliations diplomatiques face à Bismark : aucune des concessions territoriales réclamées par Napoléon III au vainqueur de Sadowa ne sera accordée. La victoire de Mentana, en 1867, contre les Garibaldiens qui menaçaient Rome, a aliéné définitivement l'Italie à la France. L'Empire n'a plus d'alliés. Cette faiblesse extérieure a inévitablement des répercussions à l'intérieur. De toutes parts, les oppositions s'expriment.

Les Catholiques sont furieux d'avoir vu Napoléon III accepter le démantèlement des Etats du Pape; les Conservateurs et les Orléanistes, qui craignent les initiatives militaires et économiques de l'Empereur, réclament des garanties parlementaires et des mesures libérales : responsabilité ministérielle, droit d'interpellation, liberté de la presse. Le krach de l'affairiste Mirès et les difficultés du banquier Pereire ajoutent encore à la crise de confiance. La "Peur de l'anarchie" qui avait joué en décembre 1851 n'est plus un épouvantail pour les jeunes générations : elles aspirent à plus de liberté et à moins d'inégalité sociale. C'est parmi elles et parmi les ouvriers -qui ont multiplié les grèves en 1864, 1865 et 1867- que le parti républicain radical va gagner en audience.

Face au danger d'être lâché par sa majorité, Napoléon III va faire quelques concessions : il accordera le droit d'interpellation, la liberté des réunions électorales et, le 11 mai 1868, une loi sur la presse qui supprime l'autorisation préalable. Cent-quarante journaux vont naître en un an. Malgré les risques encourus, les journalistes d'opposition vont désormais adopter un ton très polémique.

Henri Rochefort, qui s'était déjà distingué par l'ironie et l'esprit de ses chroniques contre le "régime du 2 décembre" dans "Le Figaro", lance, le 31 mai 1868, une petite revue hebdomadaire à couverture rouge : "La Lanterne". Il est l'unique rédacteur de ces 64 pages et il va faire feu de tout bois. Dès

le premier numéro, son pamphlet connaît un prodigieux succès dans toutes les couches sociales : 120.000 exemplaires sont vendus en quelques heures. Le gouvernement s'affole; il prend des mesures maladroités pour tenter d'en réduire la vente, il attrait l'auteur en justice, il procède à des saisies en juillet. Rien n'y fait.

Au début d'août 1868, Rochefort est informé qu'il va être arrêté. Il décide de se réfugier à Bruxelles où il descend à l'Hôtel de Flandre vers le 5 août. Charles Hugo, presque aussitôt, l'invite place des Barricades. "Tous les numéros de la "Lanterne" s'étagaient sur les meubles de l'appartement, et Victor Hugo, qui était déjà à table, dit à Rochefort en lui désignant une place à ses côtés : -Asseyez-vous là, près de moi, car vous êtes aussi un de mes fils." (61)

Hugo écoute cet homme de 38 ans, auréolé déjà d'une immense popularité et animé de la même haine contre l'Empire que lui-même au début de l'exil. Rochefort connaît les "Châtiments" par coeur. Dans un tout récent numéro de "La Lanterne", il vient de protester contre l'interdiction de "Ruy Blas" à Paris. Hugo se sent rajeuni et conforté : décidément, il s'est trompé; la nouvelle génération ne lui a pas tourné le dos; il a encore un rôle à jouer.

Bien vite, le journaliste partage tous les repas de la famille Hugo dans la plus cordiale intimité. Tous s'intéressent au combat du "lanternier" qui parvient, malgré les mesures prises à la frontière, à introduire son journal en France. Dans ses Mémoires, Rochefort explique comment les exemplaires passaient la douane : tantôt par la poste, tantôt dans des bustes de Napoléon III, tantôt par la valise diplomatique, ou encore dans un cadre creux qui fit plusieurs fois le voyage sans intriguer les gabelous impériaux.(62)

La clandestinité accroît encore le succès. A Spa, la petite publication s'arrache depuis ses débuts. Témoin, cette infor-

mation parue dans "La Gazette de Spa" : "Mercredi dans la journée, deux messieurs inconnus sont venus faire main basse sur les numéros de "La Lanterne de M. Henri Richefort qui se trouvaient en vente à Spa. Est-ce une spéculation ? Est-ce une mystérieuse saisie du gouvernement français ? On se perd en conjectures sur cet achat, fait au comptant et avec une aménité rare, et on demande le mot de l'énigme. Ces messieurs, les amateurs passionnés de "La Lanterne", n'ont point tout enlevé aux lecteurs de ce livre puissant : il en restait vingt-cinq exemplaires à la bibliothèque de la gare; il y en a donc toujours à acheter. Mais, naturellement, leur prix a doublé. Oh! le fruit défendu qu'il est exquis !" (63)

Par le journal de Rochefort, les Spadois apprendront le décès de Madame Adèle Hugo, survenu le 27 août 1868 place des Barricades. "Victor Hugo, Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Camille Berru de l'"Indépendance", plusieurs amis et moi conduisons (jusqu'à Quiévrain), Madame Victor Hugo, morte, pour être inhumée dans cette France plus morte qu'elle encore." (64)

Au cours de cette saison 1868, les Spadois auront l'occasion de voir bien souvent, en chair et en os, l'ami des Hugo. Un bref séjour l'y avait amené le 15 août avec le journaliste Ernest Blum. (65) La liste des Etrangers signale encore sa présence le 23 septembre, avec la famille de Charles Hugo, quelques jours avant le fameux duel contre Ernest Baroche. (66)

Dans le numéro 17 de "La Lanterne" du 19 septembre, Rochefort avait rappelé les "pots de vin" donnés naguère par l'affairiste Mirès au fils du Ministre de la Justice, Baroche, et le procès auquel cette affaire avait donné lieu. Offensé, le fils du Garde des Sceaux avait envoyé ses témoins à Henri Rochefort. Le duel allait avoir lieu le 27 septembre au sas de Gand. Victor Hugo avait dit : "Ce sera le duel entre la République et l'Empire, entre la proscription et les proscriptionnaires. Mes deux fils seront vos témoins." (67) Connue de tous, l'affaire précé-

cupait vivement les habitants de la ville d'eaux : "L'événement (car il a pris ces proportions) de ces jours passés, celui dont Spa tout entier était occupé dimanche, c'était l'issue du duel de M. Rochefort et de M. Baroche. On s'abordait inquiet, anxieux pour se demander des nouvelles de la rencontre." Le lendemain, 28 septembre, "M. Henri Rochefort se promenait tranquillement dans les rues de Spa, accompagné de ses enfants. La veille, il a eu le plaisir de battre à plate couture M. Ernest Baroche sur les frontières de la Hollande. Nous avons été heureux de revoir M. Rochefort sain et sauf." (68) Ernest Baroche avait été, en effet, blessé au bras, peu gravement et Rochefort avait décidé de prendre quelques nouveaux jours de vacances dans la Perle des Ardennes. "Pour nous remettre de tant d'émotions, dira-t-il dans "Les aventures de ma vie", nous allâmes passer quelques jours à Spa avec Mme. Charles Hugo, Charles, François, ma fille et mon fils Octave, surnommé Bibi." (69)

Le 3 octobre suivant, place des Barricades, l'anticlérical Rochefort assistait, en qualité de parrain, au baptême de Georges Hugo, né le 16 août précédent. Puis, tandis que Victor Hugo regagnait Guernesey, Charles, Rochefort et Ernest Blum reprenaient une fois encore le train pour Spa et l'hôtel des Pays-Bas. (Liste Officielle des Etrangers, 17 octobre 1868). Avant son départ, le poète avait mis en garde son fils aîné et Henri Rochefort contre leur passion du jeu : "Ne me revenez pas fauchés!" (70) Mise en garde sans effet.

Un agent de la Sûreté belge notera dans son rapport du 2 novembre : "Rochefort a été à Spa pendant bien des jours et y a perdu 5 à 6000 francs. Il s'y donnait des airs de petit marquis et gratifiait d'une pièce de 5 francs l'employé en livrée qui lui prenait son chapeau à l'entrée de la salle des jeux." (71) Il a même dû mettre sa montre au clou de Spa. Il en était ravi, paraît-il : "Encore une que Badinguet n'aura pas !" Sa présence était une perpétuelle attraction pour les estivants. Quand une dame fit son entrée dans les salles de jeu avec un singe sur le poing, dit la "Gazette de Spa, "bien certainement la sensation



LE BAL A LA REDOUTE - "Monsieur, soyez galant! faites danser cette demoiselle en face.-
Ici Madame, je ne fais sauter que la banque."

*Extrait de « Souvenirs charivariques de Spa »
Caricature de Cham*

ne fut pas plus forte que lorsque M. Henri Rochefort fit son apparition à la Redoute." (72)

En France, pendant ce temps, le climat politique ne cesse de se gâter. La lutte de l'opposition républicaine se transforme en guerre ouverte contre le régime du Coup d'Etat. Le 5 novembre 1868, une souscription publique est lancée pour l'érection d'un monument à la gloire du représentant Baudin, tué sur les barricades le 4 décembre 1851. Victor Hugo envoie aussitôt sa cote-part. L'Empire traduira les promoteurs de cette initiative devant ses tribunaux, mais la plaidoirie du jeune Léon Gambetta sera l'occasion d'une nouvelle et tonitruante affirmation républicaine. Fâcheux auspices pour le pouvoir, alors que s'ouvre la campagne en vue des élections législatives de mai-juin 1869.

Rochefort propose à Victor Hugo et à ses fils de créer un nouveau journal qui paraîtrait en France, "au cœur de la place", et qui ne serait plus obligé, comme "La Lanterne", "d'escalader la frontière". (73) Victor Hugo est réticent : il parrainera volontiers l'entreprise mais sans participer directement à la rédaction. Charles et François-Victor, Paul Meurice et Auguste Vacquerie, forts de leur expérience commune de "L'événement" de 1851, constitueront avec Rochefort, la rédaction du "Rappel". Ce journal "avant-poste de la grosse artillerie guernesiaise" comme dit Pierre Angrand (74), paraît le 4 mai 1869 avec une lettre-préface de Victor-Hugo : "Etre souriants et désagréables, telle est votre intention. Je l'approuve. Sourire, c'est combattre. Un sourire regardant la toute-puissance a une étrange force de paralysie." Les numéros des 17 et 18 mai sont saisis à la suite d'un article violent de Charles Hugo, comme pour "La Lanterne", les mesures impériales renforcent le succès.

Les élections à deux tours ont lieu les 23-24 mai et les 6-7 juin. Rochefort qui a été porté candidat dans la 7ème circonscription de Paris est battu. Son échec provoque une cer-

taine agitation : "Il y a eu, hier soir, dit "Le Mémorial de Spa", quelques manifestations tumultueuses de la part des partisans de Rochefort, sur les boulevards et aux bureaux du journal "Le Rappel". On a fait une quarantaine d'arrestations et l'affaire n'a pas eu d'autres suites." (75)

Quant aux résultats généraux, ils confirment les progrès de l'opposition : 3.355.000 voix contre 4.438.000 pour les candidats officiels. Décidément, Napoléon IV n'est pas assuré de régner.

On a déjà vu la Sûreté s'inquiéter en 1868 de la présence de Rochefort sur notre territoire. Cette inquiétude s'accroît en 1869, et elle n'est pas sans fondements. Depuis le 2 décembre 1851, la Belgique neutre a appris à connaître sa voisine : la France impériale est susceptible, exigeante et dangereuse au plus haut point. Les plaintes diplomatiques et les campagnes des journaux français ont été incessantes contre l'hospitalité accordée aux exilés sur notre territoire, et contre notre Constitution jugée trop libérale en matière de presse. Notre souveraineté en ces domaines a été mise à rude épreuve par les pressions économiques et les menaces, officieuses, d'interventions armées : le gouvernement belge a concédé les lois Faider en 1852, Tesch en 1858 et la loi sur la police des étrangers, en 1858 également; des milliers de réfugiés politiques ont été expulsés.

Ces mouvements d'humeur à notre égard dissimulaient mal le véritable dessein des Tuileries : le retour aux frontières de 1814, ou mieux, l'annexion de la Belgique. A trois reprises au moins -avec la Russie en 1859 (accord Gortchakoff), avec la Prusse et l'Autriche en 1863, et avec la Prusse encore en 1866 (traité Benedetti rendu public en 1870)--, l'Empire a sollicité l'accord de certains Etats, garants de notre neutralité, pour l'exécution de son projet. Chaque fois, l'Angleterre a montré les dents. Les renforcements de nos "alliances" (mariage de Léopold II avec l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche), de notre armée ou de nos fortifications (Anvers), considérés comme des "actes de défiance" nous ont valu de nouvelles menaces.

En 1869, les relations sont particulièrement tendues. Les difficultés de l'Empire n'y sont pas étrangères; Napoléon III cherche par tous les moyens à redorer son blason et semble prêt à sauter sur tous les prétextes. Un différend sérieux a éclaté entre Paris et Bruxelles, au cours de l'hiver 1868, lors du rachat par la Compagnie ferroviaire de l'Est français des lignes exploitées jusqu'alors sur notre territoire par la Compagnie du Grand-Duché de Luxembourg. La Belgique refuse, avec la dernière énergie, qu'un Etat étranger soit maître d'une partie de notre réseau. Notre souveraineté et notre neutralité ne sauraient s'en accommoder. Le ton monte; le maréchal Niel est chargé par Napoléon III d'établir un plan de campagne. Des négociations difficiles finissent par s'engager; elles aboutissent, après de nouvelles menaces guerrières, à la création d'une Commission franco-belge qui doit réaliser un compromis. Peu après, la France revenant à une autre de ses ruses favorites, propose la signature d'un traité d'Union économique franco-belge. Bien que la Belgique ait décidé de s'en garder comme de la peste, elle accepte, pour ne pas vexer sa voisine, d'entamer des pourparlers. (76)

Les agissements politiques sur notre territoire de Rochefort et du clan Hugo peuvent donc à tout moment envenimer nos relations diplomatiques.

Dès le mois de décembre 1868, la Sûreté publique note que les Hugo et Rochefort envisagent la création d'un journal. (77) En mai 1869, elle apprend que Charles Hugo, qui est allé voir le conspirateur Barbès à La Haye, s'est déclaré "de la même religion politique" que lui. Or, Barbès serait favorable à l'annexion de la Belgique... Ordre est donné de tenir à l'oeil ces dangereux personnage.

C'est de Spa que Henri Rochefort avait suivi une partie de la campagne électorale de mai-juin 1869. Quant Charles et Alice Y arrivent à leur tour, le 10 juin, pour un long séjour, Rochefort vient de quitter la ville d'eaux. (78)

(A suivre) GUY PEETERS

NOTES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

50. FREDERIX Gustave, "Lettres d'un Flâneur", in L'Indépendance Belge. Feuilleton du mardi 5 septembre 1865 (n°248). La suite du voyage est racontée dans les feuillets des mardis 12 septembre (n°255), mercredi 20 septembre (n°262) et lundi 2 octobre (n°275).
51. BARRERE J.-B., Victor Hugo à l'oeuvre - Le poète en exil et en voyage. Paris, Klincksieck, 1965. La page 16 du carnet de V.H. est reproduite à la page 78 des "Chansons des Rues et des Bois", édition de l'Imprimerie Nationale.
52. HUGO Victor, Choses vues 1849 - 1869, Collection Folio, p.426
53. Liste Officielle des Etrangers du 29 août 1865.
54. HUGO Victor, Choses vues 1849-1869, p.426. - Adolphe Crémieux, avocat à Paris, et son épouse logent à l'hôtel Baas (Liste des Etrangers du 29 août 1865).
55. voir DRESSE Paul, "Victor Hugo aux villes d'eaux wallonnes (Chaudfontaine-Spa)", in La Vie Wallonne, 4e trim. 1951, T.XXV. Le séjour de 1865 à Chaudfontaine est attesté par une lettre de V.H. à sa belle soeur, Julie Chenay (v. HUGO Victor, Correspondance, tome II, p 560).
56. HUGO Victor, Choses vues 1849-1869, p449
57. CLEMENT-JANIN, op.cit., pp 69-71 et 177, note 60
58. HUGO Victor, Choses vues 1849-1869, p.438
59. HUGO Victor, ibid., p 424 et p 439.
60. ANGRAND Pierre, Victor Hugo raconté par les papiers d'Etat, Gallimard, 1961 - pp 238 à 262
61. ROCHEFORT Henri, Les aventures de ma vie, éd. abrégée, Ramsay, (1980), -p.98
62. ROCHEFORT Henri, op.cit. pp 122-125
64. La Lanterne, n° 14 du 29 août 1868, -pp 56-58
63. La Gazette de Spa, n° du 5 septembre 1968
65. La Lanterne, n° 12 du 15 août 1868. Ernest Blum : vaudevilliste, journaliste au Charivari, puis au Rappel, Auteur d'une Biographie complète d'Henri Rochefort (1868, in-18). La Liste des Etrangers du 15 août 1868 mentionne sa présence.

66. Liste officielle des Etrangers du 19 septembre 1868 - Voir aussi "Les Echos de Spa du 19 septembre 1868.
67. HUGO Victor, Choses vues 1849-1869, pp.463-464
68. La Gazette de Spa, n° du 30 septembre 1868.
69. ROCHEFORT Henri, op.cit. p.104.
70. DAUDET Léon, La tragique existence de Victor Hugo, Albin Michel, 1937.-p.214
Voir Liste des Etrangers du 17 octobre 1868, Hôtel d'Orange.
71. PIERARD et PIERSON, Belgique, terre d'asile, Labor (1932), pp.140-141.
72. Gazette de Spa, 16 septembre 1868.
73. ROCHEFORT Henri, op.cit. p.131.
74. ANGRAND Pierre, op.cit. p.268.
75. Le Mémorial de Spa du 13 juin 1869.
76. sur cette période, voir Histoire de la Belgique contemporaine, 1830-1914, Bruxelles, A. Dewit (1928) - Tome I, pp 140-193.
77. Archives générales du royaume, Police des Etrangers, dossier personnel Victor Hugo, n°110558 - Ce dossier est constitué de quatre sections principales : 1° notes concernant le début de l'exil (11 décembre 1851-août 1852); 2° notes de 1852 à 1869; 3° notes sur l'expulsion du 30 mai 1871; 4° coupures de presse. Ici, coupure de presse n°99 du 11 décembre 1868.
78. Liste des Etrangers du 17 juin 1869 : "Hôtel des Pays Bas, Hugo Ch. et famille, 4; Hôtel d'Orange, Rochefort et famille, homme de lettres, 2; Hôtel des Pays-Bas, Coenars F., 1."

=====

PASQUILLES WALLONNES DE THEUX AU XVII^e SIECLE.

Le hasard, par un don à notre Fonds A. Body, fait par l'un de nos membres Mr. Rinck, m'a mis en main le petit fascicule que Mr. Jules Feller, en 1930, écrivait au sujet de pasquilles wallonnes. En vers plus ou moins réguliers, elles nous donnent une version populaire des querelles et intrigues qui seront nouées de 1675 à 1688 autour de la personne du curé Jean Anseau et du pasteur Jean de Fraipont qui l'assistait.

Ce texte a paru, outre ce fascicule publié en 1930, dans le Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire (Tome XXIII) et grâce à notre donateur, il pourra être consulté au Fonds A. Body.

Notre propos n'est donc pas de le reproduire ci-après, dans son intégralité, mais d'en résumer les faits, de les analyser comme des témoins d'une époque où notre cité, comme Theux plus particulièrement concerné, faisait partie du Marquisat de Franchimont, Messire de Linden étant gouverneur (1) et Maximilien Henri de Bavière, le Prince Evêque de Liège (1650-1688), le tenant du titre. Mais avant d'aborder le récit de J. Feller, il est bon, pensons-nous, de rappeler certains points d'histoire générale et plus particulièrement ceux relatifs à la Principauté de Liège, tant dans le domaine spirituel que temporel.

Au XVII^e siècle, c'est le règne de Louis XIV en France (1643-1715) et les conflits qui mettent en cause presque la totalité des nations européennes. A l'époque qui nous occupe, c'est la guerre entre la Ligue d'Augsbourg (Autriche - Princes allemands - Hollande - Angleterre - Espagne) et la France. Comme toujours, avant et après cette époque - les états belges sont au centre du conflit. Comme le dit P. Den Dooven (1) :

"Dans ce siècle si mouvementé qu'est celui du XVII^e siècle, infesté de guerres incessantes, la principauté de Liège subit le

contre-coup de l'Europe belliqueuse.

Sans doute, le pays jouit-il d'une "neutralité perméable et désarmée" mais ce ne sont que passages continuels de troupes et si la soldatesque loge chez l'habitant, les officiers trouvent tout naturellement au château, gîte et couvert."

La Principauté de Liège n'est pas belligérante mais par son étendue (3), ses dépendances et enclavés dans les états voisins - elle est toujours sur les routes des armées étrangères.

D'autre part, la politique du Prince Evêque va mettre la Principauté au centre des hostilités car (4) "Maximilien Henri, Prince électeur d'Empire, le plus puissant des chefs d'Etat des Pays rhénans va associer ses destinées à celles du monarque français Louis XIV."

La conséquence permanente, quel que soit l'allié ou l'adversaire du Prince Evêque, sera de permettre aux belligérants de : "traiter la principauté mosane en pays, sinon conquis, du moins taillable et corvéable à merci et cela par un abus outré des licences que permettait la neutralité comprise comme elle l'était à cette époque." (4).

A la complexité de cette implantation territoriale - il faut superposer celle de l'organisation religieuse. Le diocèse de Liège relève de l'Archevêché de Cologne mais sur son territoire, 38 églises collégiales, et de très nombreux couvents d'ordres divers relèvent souvent de juridictions particulières, voire directement de Rome (4). En ce qui concerne la paroisse de Theux, elle relève de l'archidiaconé du Condroz (5). N'oublions pas qu'à chacune des charges ecclésiastiques, à cette époque, sont liés des "bénéfices" qui assurent la vie matérielle des pasteurs et des collectivités monacales. Celles-ci sont souvent puissantes et en rivalité avec le clergé séculier. L'une des causes de discord est notamment les agissements des "terminaires". Mr. J. Feller nous donne le sens de ce terme et c'est un des éléments importants de l'affaire en question :

"Au Moyen-Âge, chaque couvent d'ordre mendiant envoyait des quêteurs dans les villages pour solliciter les aumônes des fidèles. Afin d'éviter toute contestation entre quêteurs de couvents divers, le droit canon fixa à un certain nombre de cannae (mesure de longueur) le rayon dans lequel chaque couvent avait le droit de quêter. Le "terminus" de leur champ d'exploitation étant ainsi délimité, le quêteur en reçut le nom de terminaire. Pour se faire connaître avantageusement dans une paroisse et augmenter sa recette, le quêteur offrait au desservant de prêcher à sa place. Le terminaire devint ainsi peu à peu autre chose qu'un moine mendiant; il fut le prédicateur étranger corsant l'ordinaire des offices, remplaçant même le curé en cas d'empêchement. Le clergé régulier s'insinuait de la sorte dans les intérêts spirituels et temporels des paroisses, au détriment du clergé séculier."

Mais il est temps d'en venir aux faits mêmes; le récit que Mr. J. Feller nous relate, dossier qui appartient aux archives provinciales de Liège et qu'il a pu consulter et "débrouiller" pour faire quelque lumière sur cette compétition entre clercs pour la cure de Theux.

Quant aux pasquilles proprement dites, trois dont deux en wallon theutois et une en français ancien, elles n'offrent, nous dit l'auteur qu'un intérêt philologique. Nous en reproduisons un extrait à titre d'illustration. L'intérêt réside donc essentiellement dans le récit des "heurs et malheurs" du brave curé Anseau.

Mr. J. Feller nous le décrit :

"Anseau était, comme on peut le voir à travers les documents, un de ces bons vieux prêtres d'antan, frayant avec ses paroissiens et dans son franc parler, ne ménageant pas toujours les autorités locales. Peut-être, à l'occasion, ne craignait-il pas de trinquer avec les petits. Cette allure suffit dans un village pour s'aliéner quelques sympathies. Anseau était populaire."

Dans cette description, on voit déjà se dessiner la catégorie des

habitants qui se plaindront du curé Anseau. Mais ce ne sera pas le noeud de l'affaire.

Une plainte est, en 1675, adressée à l'Archidiacre du Condroz - Herman de Stockem - l'enquête menée par le P. Ledent, récollet et terminaire du lieu, aboutit seulement à des recommandations de l'Official de l'Archidiacon (6) accompagnées d'une retraite de 9 jours chez les Récollets à Verviers.

Pendant trois ans, nous dit Mr. Feller, il se montra " fort modeste, vivant paisible chez soi et dans son église."

Mais en 1679, le Prince Evêque a temporairement recherché l'appui des Habsbourg plutôt que celui de la France qui, elle, appuie la cause des Métiers liégeois. Amis ou ennemis, qu'importe, les habitants continuent à être harcelés par les troupes françaises qui prennent leurs quartiers d'hiver et notamment à Theux. Il semble que notre brave curé Anseau sympathise avec eux car Mr. Feller nous dit :

"Mais en 1679, l'an des quartiers d'hiver des Français à Theux, Anseau se départit de cette prudence. Il reprit, disent ses ennemis, ses petites libertés de parole et d'action, tant dans l'église que parmi les officiers. Il se rendait assez souvent auprès d'eux et les officiers s'amusaient de le voir d'une humeur si dégagée.

Ce fut un nouveau grief qu'on invoqua plus tard contre lui."

Dans son ministère, le curé Anseau, qui souffrait de la goutte, pouvait compter sur l'aide et l'appui d'un "savant" prêtre, Jean de Fraipont, fils de Jean de Fraipont, plusieurs fois bourgmestre de Theux. Né à Theux en 1646, il avait fait ses études chez les jésuites de Liège, puis au séminaire de 1664 à 1668. Il reçut les ordres mineurs en 1670 et fut ordonné en 1671.

"Il fut admis aux confessions pour la paroisse de Theux par Mgr. le Grand Vicaire pour l'an 1673 et dès 1674 au pouvoir de prêcher. Il fut en 1675, curé de Bouffioux en Hainaut, mais

il rentra bientôt à Theux et assista le curé Anseau jusqu'en 1688. Particulièrement en 1687, lorsque le titulaire était impotent il dut le remplacer totalement et il le fit à la satisfaction de tous."

Tant par son dévouement au curé Anseau et à la paroisse que pour ses mérites propres, Jean de Fraipont était en droit d'espérer succéder au vieux pasteur, mais en épousant la cause de ce dernier, il fut associé à sa disgrâce.

Pourtant en 1687, Theux eut un Magistrat (7) plutôt favorable au curé et Mr. Feller nous cite les noms qui le composent de même qu'un certain nombre de notables sympathisants.

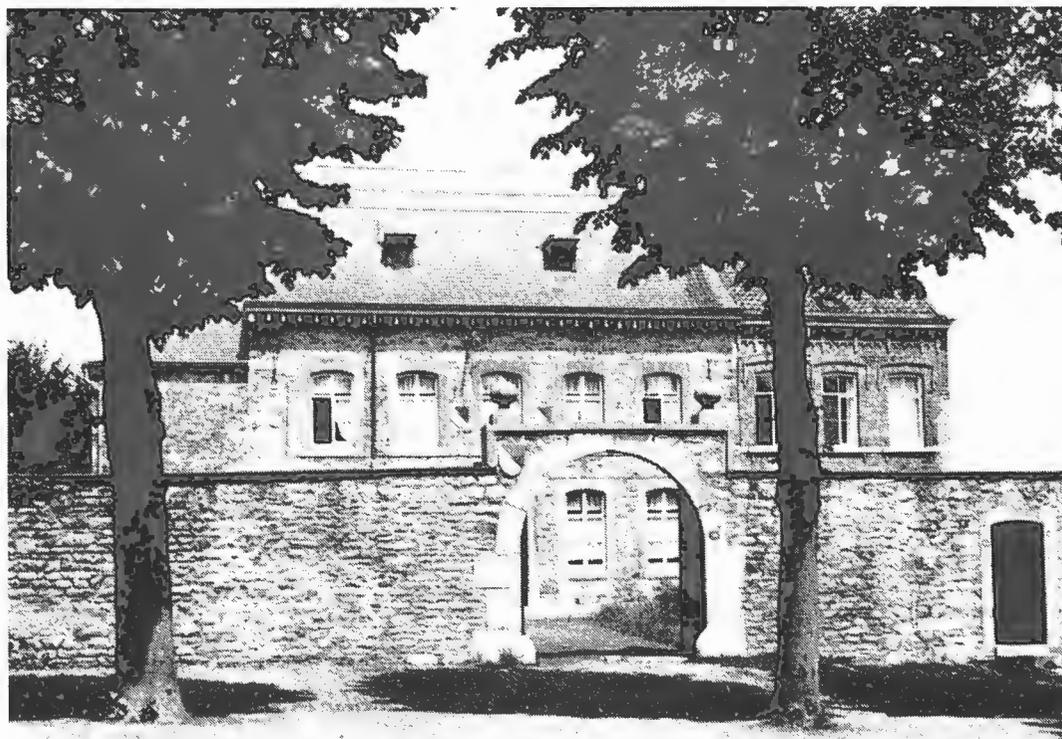
C'est à ce moment que le Magistrat entreprit de faire rebâtir le presbytère.

Le curé ne désirait qu'une chambrette avec un poêle et au rez-de-chaussée du fait de sa goutte, mais le Magistrat décida la construction d'un bâtiment qui "fut un parfait carré de 40 pieds et qui ressemblait à un petit château". On hésite donc à croire que cette construction fut destinée au curé Anseau, mais plutôt à son successeur.

Ce presbytère coûta très cher et surtout aux manants qui "eussent préféré payer leur cote (quote-part) en travail qu'en argent." Mais cela ne faisait pas l'affaire de certains entrepreneurs...

De même, durant les travaux et sous prétexte d'en surveiller l'exécution, les édiles festoyaient à la cure aux frais du curé qui pourtant, n'était l'obstruction des débitants de boisson, avait même proposé d'offrir une brassée de bière aux ouvriers sous réserve de recevoir les fournitures et d'être quitte de l'impôt prévu.

"Le brave pasteur ne put s'empêcher de réclamer contre tous ces abus. Il y eut désormais, un parti des commissaires et un parti du curé. De Fraipont aurait eu grand intérêt à se rapprocher du magistrat pour se faire bien venir et obtenir de lui la succession d'Anseau; il demeure fidèle au vieux prêtre... Le parti des commissaires l'enveloppe donc dans la haine



Presbytère de Theux



L'église SS Hermès et Alexandre à Theux

Photos M. RAMAEKERS - 1974

et les persécutions dirigées contre Anseau."

Dès lors, la bataille est déclenchée et tous les coups seront permis aux adversaires du curé qui n'ont plus qu'une idée, le faire remplacer et certainement pas par Jean de Fraipont.

Le gouverneur, peu au courant des faits réels, se laisse influencer et propose, pour la cure de Theux, trois personnes "le Révérend Henrard, doyen de Sart, Polis, le pasteur de Sprimont et le pasteur d'Ensival. Mais les adversaires du curé Anseau savent qui ils veulent et trouvent dans l'entourage de l'Archidiacre des appuis naturels. En effet, celui qu'on veut faire nommer, c'est maître François Mangay, cousin germain du père Renier Mangay, récollet et terminalaire de l'église de Theux. Ils bénéficient de l'appui du Père prieur des Croisiers, Pierre Mangay ! L'archidiacre lui-même est le frère du bourgmestre Stockem de Theux.

Une nouvelle enquête est donc ouverte mais son issue est prévisible et le curé Anseau ne comprenant pas ce qu'on lui reproche se rend à Liège mais la sentence est déjà prononcée. Anseau fait appel au Saint Siège apostolique (10 mai 1688).

La désignation de François Mangay a été signée par le gouverneur et quand Anseau rentre à Theux, Mangay est là et ignore l'appel suspensatoire - il officie, fait le catéchisme, malgré l'opposition du Curé Anseau qui trouve appui à Cologne.

"Quant aux redevances à percevoir, même contradiction entre les deux pouvoirs. Tandis que le pasteur, en instance auprès du Nonce à Cologne, obtient décret qu'on ne doit rien payer à personne qu'à lui et fait afficher le décret à Theux, Mangay est commis par l'évêché au soin de lever tous les revenus, à charge d'en rendre compte. Ces revenus devaient être divisés en trois parts : une pour le pasteur, une pour Mangay en sa qualité de desserviteur, la troisième pour frayer les frais de l'enquête, que le curé refusait de payer."

Mais tous les avatars du curé ne sont pas terminés car le 7 juillet à minuit, il est enlevé brutalement, volé et conduit... au couvent des Croisières, sous la garde du prieur Mangay, frère de Renier (le récollet) et cousin de François qui occupe la place d'Anseau.

"Monnet, chanoine de Ste. Croix et juge délégué du nonce apostolique ordonne au prieur des Croisières de relaxer Anseau dans les 24 heures sous peine d'excommunication."

Le tribunal des XXII (8) condamna le prieur des Croisières - et des geoliers "négligents" permirent l'évasion du curé Anseau qui rentra à Theux le 9 août. Ce fut un triomphe mais

"Le vieillard ne survécut à ce triomphe que cinq mois. Il résigna sa cure à Jean de Fraipont et s'éteignit le 23 janvier 1689".

Notons, avant de terminer ce récit, le premier acte du curé à son retour à Theux car il en donne une image à la fois réelle et sympathique :

"Le 10 août 1688. Monsieur, je vous prie de livrer une tonne de bière à ceux de Theux, et une tonne à ceux de Jevoumont, Hodbomont, Mont, Rondhaye et alentours et les remercie de leurs amitiés et si pri-je leurs protecteurs de partager. Doresnavant je le serai en effet et ferai mettre au jour les tracassements qu'on leur a fait; et que je suis coserviteur à vous (en marge) Comme on esprouve l'or par le feu, ainsi en nécessite les amis."

R. Manheims

Notes.

- 1) Histoire du Château de Franchimont - P. Den Dooven - 1970
1672-1687. Ferdinand-Maximilien - Henri - Baron de Linden à qui le 16 mars 1676, l'empereur Léopold 1er (1658-1705) confère le titre de comte d'Aspremont-Linden.
1687- 1705 son frère Charles Ernest François.

- 2) Il est également Archevêque de Cologne. Prince Electeur du Saint Empire et reçoit à gouverner l'évêché de Hildesheim, l'Abbaye de Stavelot et d'autres bénéfices rhénans ou mosans.
- 3) La Principauté comprenait alors Liège et sa banlieue - la Hesbaye et ses enclaves, les Comtés de Duras et de Moha. Le Marquisat de Franchimont (22 villages) - le Condroz, la Famenne, l'Ardenne avec le Duché de Bouillon - le Pays d'Entre Sambre et Meuse - la Campine s'étendant sur une partie des Comtés de Loz et de Horne d'innombrables seigneuries féodales et allodiales. La population de la Principauté peut être estimée à un demi million d'habitants en 1650.
- 4) Précis d'Histoire Liégeoise par F. Magnette - Vaillant Carmanne-1929.
- 5) id. L'évêché est divisé en 8 archidiaconées (archidiacre) - Liège - Hesbaye - Campine - Brabant - Condroz - Ardenne - Famenne - Hainaut.
- 6) id. L'official préside une cour jugeant les délits ou les conflits d'ordre religieux ou encore ceux mettant en cause des religieux et des laïcs.
- 7) Cette dénomination équivaldrait actuellement au Collège échevinal bien qu'il y ait lieu de ne pas assimiler entièrement les deux termes.
- 8) Précis d'Histoire Liégeoise - F. Magnette - 1930.
Le tribunal des XXII, le plus célèbre au pays de Liège et qui forme une véritable exception dans les institutions judiciaires du passé de la Belgique. Ses membres étaient des juges nommés par les trois Etats.

LE FERRON DE SART .
=====

Usé par le temps et éprouvé par l'irrespect des hommes, le perron de Sart méritait bien sa restauration du début de 1983. Encore aura-t-il fallu un "accrochage providentiel" pour précipiter une décision qui s'était fait attendre...

Inauguré une nouvelle fois lors de la "Fête des Vieux Métiers" de la même année, il ravivait chez bien des Sartois les souvenirs enfouis, oubliés. Pour beaucoup, évoquer ses origines, son histoire, c'était découvrir un passé bien moins banal qu'on ne l'eût cru !

Si les origines de Sart sont impossibles à dater précisément, il est quasiment certain que le village prit vraiment forme et structures au XI^e siècle, au plus tard, dans la première moitié du XII^e. C'est à cette époque qu'apparût pour la première fois le nom de Sart dans un document à propos de la chapelle "Sartum".

Sa situation géographique à proximité de voies et chemins fort anciens ("Tongres-Trêves" passant par Polleur, Art, Friesville, Co-kaifagne... "Voies du Fer" traversant les mêmes villages), l'extension de ses zones d'élevage et d'essartage allaient lui accorder très tôt une place importante au sein du marquisat de Franchimont.

Et, dès la fin du XII^e siècle, le ban de Sart devançait Jalhay, Spa et Verviers.

C'est au XV^e, sans conteste que Sart connut son âge d'or. Une industrie métallurgique lucrative s'y était installée, elle serait à cette époque en plein essor. Les forges y étaient nombreuses et réputées, le commerce actif avec tous les centres économiques de la principauté et même de l'empire.

Ce fut, sans doute, pour être davantage aidés et soutenus par les Franchimontois que les magistrats de Liège vinrent en 1456, dresser à Sart, comme dans les quatre autres bans du marquisat, un perron liégeois.

Au cours de leur histoire, les Liégeois avaient rarement autant



Sart

Le perron et l'église de Sart en 1822

redouté la perte de leurs libertés qu'en ce milieu du XVe siècle, quand s'agrandissait, menaçante, l'ombre du duché de Bourgogne. Au sein même de la principauté, le mécontentement gagnait tous les rangs de la société tant urbaine que rurale. Il faut dire que le pape avait ratifié la nomination de Louis de Bourbon - un neveu de Bourgogne - au siège épiscopal de Liège...

Ce perron devait être symbole des libertés et franchises communales. Mais, peut-être.. ou surtout, n'était-il pas l'emblème de l'autorité souveraine ? N'était-ce pas, par conséquent, un rappel, plus ou moins voilé, de notre allégeance à la cité mosane ?

Tous les perrons liégeois sont composés des mêmes éléments caractéristiques ; un soubassement en gradins de quelques marches sur lequel s'érige une colonne couronnée d'une pomme de pin - symbole d'association et d'indépendance - surmontée enfin d'une croix rappelant l'autorité civile et religieuse du souverain.

Ainsi les habitants du Franchimont, comme de quelques autres localités principautaires, bénéficièrent désormais des droits réservés aux bourgeois de Liège. Ils avaient aussi pour devoir de défendre la cité et occupaient dès lors les premières places dans les cortèges et... le devant des troupes au feu !

C'est au pied du perron que se faisaient les proclamations des lois et des règlements. Les jugements s'y rendaient régulièrement comme en atteste cet acte de 1625 : "La court de justice de Sart faict lire et publier au peron de Sart, Lieu accoustumé, l'acte des proclamations, pour la vente des biens henry collette Le Laboureur".

Certaines sentences y étaient même appliquées. Le "cri du perron" désignait la publication des ordonnances faites par le sergent de justice sur ses marches.

Le perron était aussi le témoin privilégié des fêtes et réjouissances : kermesses, carnavals, mariages fournissaient l'occasion de danses et farandoles exécutées par les jeunes du village sur la place. A Sart, cette coutume demeura fort vivace, renouvelée

même, encore, au cours de ce XXe siècle.

En 1468, la tension politique était insoutenable entre le roi de France, le duc de Bourgogne et la principauté de Liège. C'est alors que Charles le Téméraire décida d'en finir et vint assiéger Liège.

Faut-il rappeler l'exploit, inutile hélas, de ceux que l'on nomma, après Commines, "les six cents Franchimontois" ?

"... et n'y avoit rien que le peuple de ville et sept ou huit cents hommes de pied qui sont d'une petite montaigne au derrière de Liège, appelée le pays de Franchimont; et à la vérité, ilz ont toujours esté très renommez et très vaillants ceulx de ce quartier..."

Étaient-ils six ou huit cents ? Étaient-ils tous du pays de Franchimont ? Il y avait plus que probablement des Sartois, des Jalhaytois parmi eux qui payèrent de leur vie, cette révolte contre l'agression de leur terre. Le duc Charles était au pouvoir depuis un an seulement, il devait affermir son autorité... Sa répression fut impitoyable. Elle s'exerça d'abord à Liège où l'on compta les morts par milliers, puis, tout au long des rives de la Meuse, et enfin le duc envahit la vallée de la Hoegne, brûla les forges, poursuivit le peuple de sa vengeance insatiable. Les historiens rapportent qu'il y eut douze mille femmes et enfants assassinés, quarante mille hommes massacrés ! Comment la principauté forte de trois cent mille habitants put-elle se relever d'une telle désolation ?

Dès 1467, en exilant le perron liégeois à Bruges, le duc avait supprimé toutes les libertés, les Métiers cessaient d'exister...

Le pays devait payer un tribut d'un million de livres !

Le marquisat de Franchimont, et Sart en particulier, devait partager ce drame. Que resterait-il de son industrie si florissante ? Selon les uns, si elle allait pourtant se redresser peu à peu, elle ne redeviendrait jamais ce qu'elle avait été.

Selon les autres, comme Fairon, si le pays fut surpris en pleine

période d'expansion, son économie ne fut pourtant jamais vraiment compromise, et le XVII^e siècle devait le voir encore bien florissant.

Sur le perron de Liège exposé à Bruges, on pouvait lire :

"Je fus Perron de Lige
Du duc Charles conquis
Signe estoie que lige

(libre à l'égard de tous, sauf du seigneur choisi)

fut lige et le pays."

Mais, quel sort connurent les perrons du marquisat et celui de Sart qui nous occupe ? Ils furent probablement renversés eux aussi. Et il fallut attendre dix ans pour que Marie de Bourgogne, succédant à son père, soit contrainte de rendre à Liège ses prérogatives et son perron.

Il fallut plus longtemps encore avant que la paix ne revienne en Ardenne où les "la Marck" régnaient en maîtres, opposés au prince-évêque depuis leur refuge de Franchimont.

Ce n'est qu'après quatre ans de combats incessants que, laissant le pays exsangue, et encore affaibli par une terrible disette, l'évêque Jean de Horne et les la Marck vont conclure enfin, en 1492, une paix tant attendue.

Pour le pays de Liège, le temps de la "Renaissance" est venu ; saccagé, meurtri, divisé par un siècle de malheurs, il se remet à vivre !

Les forêts retentissent à nouveau du travail des bûcherons et des charbonniers. Les terres se fendent sous le soc. L'état liquide ses dettes. Et, dès la mort d'Erard de la Marck, en 1538, la principauté s'est "enrichie de plus du double" !

Que devint le perron de Sart après toutes ces années de tumulte et de sang ? Nul ne peut le dire. Les informations manquent totalement à ce propos. Les archives communales antérieures à 1551 n'ont jamais été retrouvées et, en 1825, un incendie ravage de fond en comble tout ce qui restait comme documents chez le secrétaire communal.

On sait seulement qu'en 1714 le perron devait être - déjà - en piteux état puisqu'un des bourgmestres, Thomas Collin, commanda au maçon André Vignis de le "raccomoder"...

En 1833, un nouveau "raccomodage" n'était plus possible, le conseil communal décida la démolition et la reconstruction du perron totalement délabré. Ce fut un certain Denis Réel qui réalisa le travail pour 95 f.

Enfin, en 1904, le cercle "Sart-Attractions" fit tailler une nouvelle colonne, en remplacement de l'ancien fût qui ne pouvait plus être reconstitué.

Bien des années plus tard, en 1976, 1978, 1980, le perron serait le témoin muet du retour aux sources que toute la population sar-toise allait vivre avec "Nos r'prindans rèce" et les "fêtes des vieux métiers".

Autour de lui, le passé allait renaître le temps de quelques souvenirs, le temps de quelques gestes retrouvés, le temps de quelques rires... Il se devait de faire une toilette utile pour les fêtes de 1983. C'est aujourd'hui chose faite, et d'autres témoi-gneront, avec lui, du futur !

Mais au fait, qu'est devenu le perron du ban de Jalhay ?

Qui sait encore où il s'érigait exactement ?

Un très beau dessin de Leloup en évoque la silhouette torsadée et le musée de Spa dispose d'une maquette qui permettrait de le re-construire. Les habitants de Surister ne diraient sûrement pas non !

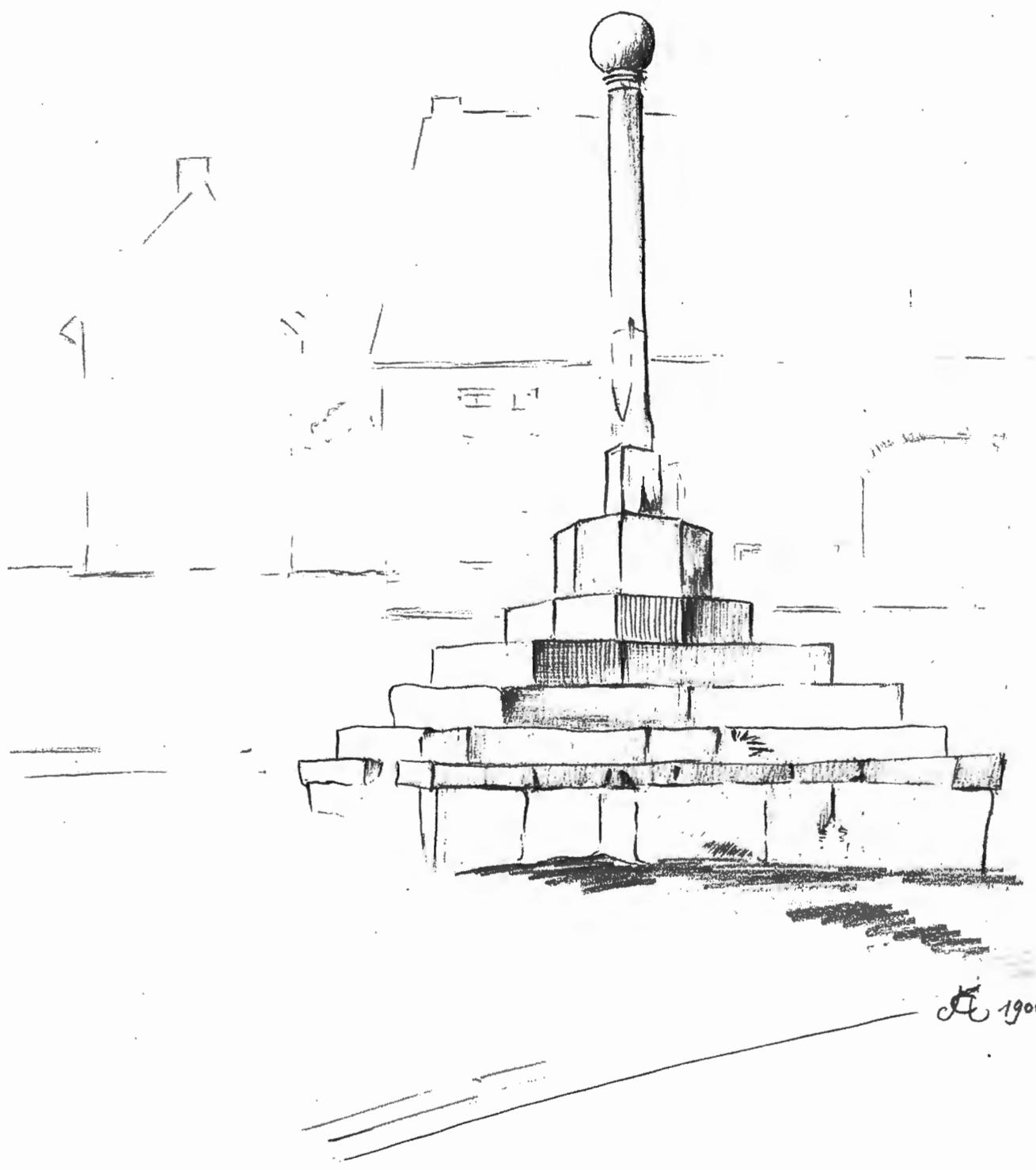
Mais peut-être me répondra-t-on : A quoi cela servirait-il un perron ?

Michel Carmanne
Emission "d'ici et d'ailleurs"
Radio "RJS week-end" FM 103.5

Ouvrages cités ou consultés :

François Michoel. "Histoire de Sart". Non publié.

Jean Lejeune. La Principauté de Liège. Editions "Le Grand Liège".
1949.



Perron de Sart

*Le perron de Sart en 1900 d'après un original d'Emile MOURIS
(carnet de croquis 1892-1902)*

- Emile Fairon. Miscellanées historiques. Gothier. 1945
Dieudonné Boverie. L'histoire de Liège. Simonis-Liège. 1975
Pierre Den Dooven. La métallurgie au pays de Franchimont, Sart,
Jalhay et Polleur. Éditions Chauveheid.
Guy Vitrier. Toponymie de la commune de Sart-lez-Spa. Mémoire de
licence.
Maurice Ramaekers. La voirie ancienne dans la région de Spa. Dans
Histoire et Archéologie Spadoises, n°24. Déc.
1980.
-

N.D.L.R.

1. Les Epaves Spadoises. Erratum.

Dans notre numéro de décembre, p.162, ajouter en haut du texte
le petit complément ci-après.

Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs de
cette petite omission :

"En 1880 fut construit un bâtiment octogonal, percé de hautes
portes et fenêtres vitrées et orné d'une galerie extérieure
soutenue par des colonnes de fer reposant sur des blocs qua-
drangulaires en pierre de taille reliés par des balustrades de
fer forgé."

2. Dans ce même numéro de décembre, en page 179, nous annonçons
pour mars la suite de l'excellent article de P. Den Dooven
sur "La location du buffet du Waux-Hall en 1782.

Il nous faut hélas en reporter la parution au Bulletin de juin.

ILLUSTRATION DU PATRIMOINE NATUREL

DE L'ENTITE SPADOISE

=====

LES ARBRES REMARQUABLES DU MASSIF FORESTIER AU NORD DE SPA.
(Bois de Staneux, Chencul, Longueheid, Dans le Sart).

"Respectons nos vieux arbres.

Sachons leur accorder le soin
qu'ils méritent.

E. Clicheroux

Directeur Général des eaux et forêts.

Les arbres remarquables de nos forêts appartiennent au patrimoine culturel et historique de la région spadoise au même titre que les monuments anciens, les façades d'époque et les fontaines. Descendants des bois sacrés gallo-romains, arbres-limites ou de justice des francs, ils devinrent repères pour le voyageur dans les bois et les landes.

Abritant bergers et ouailles des ondées ou des ardeurs caniculaires, ces arbres vénérables, pluricentennaires, appartiennent maintenant au paysage de la région.

Leur couronne imposante posée sur un fût robuste, généralement trapu et bas-branchu, parfois blessé par les ans, suscite en nous une émotion esthétique.

En 1973, la direction des eaux et forêts a prescrit un inventaire des arbres remarquables, dans les bois soumis au régime forestier, et, en dehors de ceux-ci, en faisant appel à la collaboration des associations de propriétaires forestiers privés.

M. Clicheroux, directeur général de l'administration des eaux et forêts a donné la définition de l'arbre remarquable dans une circulaire adressée à ses ingénieurs principaux:

"La notion d'arbre remarquable doit être réservée à des arbres exceptionnels. C'est ainsi qu'un arbre ou un groupe d'arbres

peut être considéré comme tel non seulement en raison de l'espèce, de la forme, des dimensions, de l'âge, de l'aspect esthétique ou de tout autre caractère morphologique, mais aussi de sa situation exceptionnelle, de légendes ou de faits historiques qui suscitent la curiosité"

et il attire l'attention des responsables locaux de la forêt sur la nécessité de poursuivre la protection des arbres remarquables dans les bois soumis au régime forestier et d'user de toute leur influence pour éviter que ceux situés en dehors des bois soumis soient inutilement abattus ou mutilés.

Après avoir répertorié deux mille arbres répartis dans tout le pays, l'administration édita, en 1978, une brochure illustrée montrant plus de deux cents de ces monuments végétaux.

En ce qui concerne le canton de Spa, l'administration établit le relevé.

La cèpée séculaire appelée "les sept frères de la maison forestière de Gospinal" fut proposée au classement, lequel ne fut pas retenu.

Cependant, ces arbres sont protégés "de facto" par l'administration lorsqu'ils appartiennent au domaine forestier.

Il est à noter que la préservation des arbres isolés est l'un des parents pauvres de notre législation en matière de conservation de la nature.

En vertu de la législation sur les monuments et les sites, un arrêté peut classer un arbre ou bouquet d'arbres pour son intérêt d'ordre historique, social, esthétique ou scientifique.

Un arbre ou bouquet d'arbres peut être protégé par un arrêté de classement, un règlement communal ou par la loi sur l'urbanisme prévoyant l'obligation de demander un permis dit "de bâtir" pour "abattre des arbres isolés à haute tige plantés dans les espaces verts prévus par un plan d'aménagement prévu par le roi "et"

"abattre des arbres existant dans un bien ayant fait l'objet d'un permis de lotir".

Le massif forestier au nord de Spa est formé des bois de Chencul, Longueheid, Dans le Sart et de Staneux. Il s'étend sur quelque six cents hectares et appartient à l'étage collinaire dans lequel la température moyenne annuelle est égale ou supérieure à 8°C et les précipitations comprises entre 850 et 1000 m. par an.

Le relief est contrasté, diversifié et constitué d'interfluves dont l'altitude ne dépasse pas 365 m.

Du point de vue géologique, le sol est constitué d'une crête schisto-gréseuse.

Des topoclimats contrastés existent entre les nombreux versants diversément exposés de même que dans les vallées compte tenu de leur orientation générale et de l'importance de leur encaissement.

Ces forêts constituent une transition entre le district mosan subatlantique et la haute Ardenne déjà médio-européenne (ou continentale); si l'alisier torminal, espèce thermophile est présent aux expositions ensoleillées, l'arnica, la trientale, espèces boréales ont été constatés dans les endroits septentrionaux.

La hêtraie à grande fétuque affectionne certains versants des vallées orientées vers le nord, tandis que les chênaies sessiliflores apparaissent comme des groupements véritablement paraclimaciques (la forêt climacique est la forêt primitive, liée au sol et au climat), sur sols en pente, bien drainés et bien exposés, sous la forme de taillis sous futaie, d'une futaie claire ou encore d'un vieux taillis en cépées. Sur sol plus humide, on y rencontre parfois le chêne pédonculé.

Il existe des aulnaies sur le cours supérieur du petit ru de Chawion, tandis qu'en aval de l'étang se trouvent des frênaies sur les banquettes alluviales, ainsi qu'une station prospère de

colchique d'automne (crocus sativus) dans une prairie de la vallée (J. Stein).

La faune est ardennaise, sangliers et chevreuils sont abondants et le cerf y atteint la limite septentrionale de son aire d'extension en Belgique, du moins avec une densité supérieure à un animal par cent hectares (Rapport eaux et forêts 1979).

Parmi l'avifaune, le martin-pêcheur et le pic noir ont été observés et parmi les rapaces, véritables avertisseurs de la dégradation de l'environnement et symbole de force et de fierté si menacés : le hibou moyen-duc, le faucon crécerelle, la buse variable, l'épervier d'Europe et le balbuzard pêcheur.

Proches de la ville d'eaux, les nombreuses promenades de la forêt au nord de Spa, moins rudes que celles au sud, sont aimées des pédestriens et des cavaliers.

Cependant, les sentiers du Staneux sont fréquentés par des troupes de motocyclistes.

Une vision antique des forêts

Lors de la période romaine, cette forêt située dans la cité des Tongrois, appartenait au fisc impérial.

Pline l'ancien, né en 23, servit comme officier de 48 à 53 en Germanie romaine qui était limitée au Rhin et commanda un corps de cavalerie que les romains nommaient "ala".

A 55 ans, il dédie son "Histoire naturelle" à l'empereur Titus, oeuvre arrivée jusqu'à nous et reprenant, outre les observations personnelles de l'auteur, le résumé de quelque deux mille ouvrages qui presque tous ont péri.

Pline a donc séjourné en nos régions, et, parlant des forêts, il nous en donne un passage extraordinaire dans son livre XVI (II,2):

"Dans les mêmes régions septentrionales, la forêt hercynienne (NDLA : la forêt germanique), aux chênes énormes, respectés par le temps et contemporains de l'origine du monde, est, par cette condition presque immortelle, la plus surprenante des merveilles.

Sans parler des singularités que l'on ne croirait pas, il est certain que la rencontre des racines qui vont au devant les unes des autres, soulève des collines, ou, si la terre ne les accompagne pas, elles s'élèvent jusqu'aux branches, rivalisent à qui montera le plus haut, et forment des arcades assez larges pour laisser passer des escadrons.

Ces arbres sont particulièrement de l'espèce du chêne à gland, qui est le plus honoré chez les romains."

A suivre.

Louis Pironet.

Protection du patrimoine architectural de l'entité spadoise.

Nous lisons dans le Moniteur belge du 01.06.83 un arrêté de l'Exécutif du 04 mars 1983 classant les façades, les toitures, le hall, la cage d'escalier, la salle à manger, deux cabinets situés au rez-de-chaussée et une salle à l'étage de l'ancien Hôtel britannique situé au 8, rue de la Sauvenière à Spa.

L.P.

ooo

400e ANNIVERSAIRE DE L'EXPORTATION DES EAUX DE SPA.

En guise d'introduction à l'allocution prononcée le 21 avril 1983 par Mr. L.M. Crismer, nous publions, ci-après, le texte de la lettre reçue à ce sujet par notre secrétaire.

Le texte de l'allocution sera reproduit au Bulletin de juin, comme suggéré par Mr. Crismer, intitulé :

"Les Eaux de Spa - quatre siècles d'exportation fêtés".

ooo

"Comme suite à votre demande, je me fais un plaisir, tout en m'excusant pour le retard, de vous remettre un premier article

qu'aurait souhaité avoir également le docteur Barzin.

"Je vous propose de l'introduire comme suit :

"Le 21 avril 1963, une journée scientifique, placée sous la présidence d'honneur du professeur Christian de DUVE, prix Nobel de médecine, marquait le 400e anniversaire de l'exportation des Eaux de Spa.

Des spécialistes belges et étrangers de très haut niveau participaient à cette rencontre : Le Pr.P. Machtelinckx, directeur de l'Institut Henrijean, le Pr. Lecomte, de l'Université de Liège, le Pr. Heusghem, du même établissement, le Pr. J. Lequime, de l'Université de Bruxelles, le Pr. M.E. Jacobson, de l'université du Minnesota, le Pr. J. Laragh, de la Cornell University, etc...

Une cinquantaine de journalistes de la presse de grande diffusion et de la presse scientifique d'une dizaine de pays couvraient l'événement.

Parmi cet aréopage, une place particulière avait été faite à notre ami et membre, Léon Maurice CRISMER, docteur en droit, auteur d'un ouvrage très complet et magnifiquement illustré sur "La fabuleuse histoire des Eaux de Spa."

Il a bien voulu nous autoriser à publier in extenso le texte de l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion."

"Cet article pourrait éventuellement s'intituler : "Les Eaux de Spa - quatre siècles d'exportation fêtés".

"Testant à votre disposition, recevez, monsieur RAMAEKERS, ainsi que madame RAMAEKERS, mes salutations les plus souriantes."

(s) Léon Maurice CRISMER.

=====